

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

Commission permanente sur l'examen des contrats

Présidence

Dominic Perri

Arrondissement de Saint-Léonard

Vice-présidences

Paola Hawa

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Valérie Patreau

Arrondissement d'Outremont

Membres

Céline-Audrey Beauregard

Arrondissement de Verdun

Caroline Braun

Arrondissement d'Outremont

Julie Brisebois

Village de Senneville

Nathalie Goulet

Arrondissement d'Ahuntsic–
Cartierville

Julien Henault-Ratelle

Arrondissement de Mercier–
Hochelaga-Maisonneuve

Enrique Machado

Arrondissement de Verdun

Peter McQueen

Arrondissement de Côte-des-
Neiges – Notre-Dame-de-Grâce

Sylvain Ouellet

Arrondissement de Villeray– Saint-
Michel–Parc-Extension

Le 20 mars 2025

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE247231081

Accorder un contrat à Roxboro Excavation inc, pour des travaux d'implantation d'un réseau express vélo (REV) et d'un service rapide par bus (SRB), comprenant des travaux d'égout (réhabilitation), de conduite d'eau (reconstruction et réhabilitation- RESEP), de voirie (reconstruction, réhabilitation), d'éclairage, de feux de circulation et d'utilités publiques (CSEM) dans le boulevard Henri-Bourassa est, de la rue Lajeunesse au boulevard Pie-IX, dans les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Montréal-Nord. Dépense totale de 37 380 526,94 \$ (contrat: 29 895 000,00 \$ + contingences: 4 484 250,00 \$ + incidences: 3 001 276,94 \$), taxes incluse - Appel d'offres public 514101 (3 soumissionnaires)

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Perri
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Katherine Fortier
Coordonnatrice,
Soutien aux commissions
permanentes

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats (11-007)* et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008)*.

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM23 0447) et du conseil d'agglomération (CG23 0205).

Mandat SMCE247231081

Accorder un contrat à Roxboro Excavation inc, pour des travaux d'implantation d'un réseau express vélo (REV) et d'un service rapide par bus (SRB), comprenant des travaux d'égout (réhabilitation), de conduite d'eau (reconstruction et réhabilitation- RESEP), de voirie (reconstruction, réhabilitation), d'éclairage, de feux de circulation et d'utilités publiques (CSEM) dans le boulevard Henri-Bourassa est, de la rue Lajeunesse au boulevard Pie-IX, dans les arrondissements d'A Huntsic-Cartierville et de Montréal-Nord. Dépense totale de 37 380 526,94 \$ (contrat: 29 895 000,00 \$ + contingences: 4 484 250,00 \$ + incidences: 3 001 276,94 \$), taxes incluse - Appel d'offres public 514101 (3 soumissionnaires)

À sa séance du 26 février 2025, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- Contrat de plus de 20 M\$.

Le 5 mars 2025, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables du Service des infrastructures du réseau routier, Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines, Division de la conception des travaux ont expliqué que les travaux prévus au contrat concernent principalement l'implantation du REV et du SRB sur l'axe Henri-Bourassa ainsi que la réhabilitation et la reconstruction des conduites d'eau et d'égout sous le boulevard Henri-Bourassa, lesquelles ont été identifiées prioritaires par la Direction de la gestion des actifs. Des travaux de réhabilitation d'une partie de la chaussée et la reconstruction des trottoirs sont également prévus et les entrées de service en plomb seront remplacées.

L'appel d'offres a été publié du 18 novembre au 19 décembre 2024. Parmi les 14 preneurs du cahier des charges, sept sont connus comme des sous-traitants et trois ont déposé une soumission. Comme il s'agissait d'un système de pondération à une enveloppe avec évaluation de la qualité, un comité de sélection s'est réuni le 15 janvier 2025 afin d'évaluer le prix, l'échéancier des travaux et l'expérience des soumissionnaires. Au terme de l'analyse, le comité a conclu que Roxboro Excavation inc. avait obtenu le meilleur pointage. Le prix déposé par la firme présente un écart de 9,69 % avec l'estimation préparée par la Division de la gestion de projets et de l'économie de la construction (DGPÉC), laquelle est basée sur les prix et les taux du marché ainsi que sur les documents d'appel d'offres.

Enfin, les personnes invitées ont conclu en recommandant de poursuivre le processus d'octroi avec l'adjudicataire.

Au terme de la présentation, la commission a demandé des clarifications au sujet du critère d'évaluation d'expérience par le comité de sélection. Est-ce que la performance des projets est prise en compte? L'évaluation de rendement du fournisseur pour des projets antérieurs n'est pas prise en compte. Les soumissionnaires doivent présenter deux projets comparables, il y a une série de critères très objectifs qui permettent au comité d'attribuer une note liée à l'expérience. La grille comprend des critères très factuels, qui doivent se répondre par oui ou non. Par exemple, les travaux ont-ils été réalisés dans une ville d'au moins 100 000 habitants? Les travaux ont-ils été réalisés sur des réseaux de conduites d'eau secondaires d'un minimum de 200 mm de diamètre? Ensuite, l'échelle d'attribution se fait selon le nombre de critères répondu.

Il a également été question de la technique de chemisage qui sera employée. Le Service confirme que ce sera le chemisage traditionnel, qui consiste à insérer une gaine qui sera chauffée. Enfin, la Commission a souhaité avoir des précisions sur l'écart. Selon les personnes invitées, l'écart est ventilé dans les différents items du bordereau.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service des infrastructures du réseau routier, Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines, Division de la conception des travaux pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :

- Contrat de plus de 20 M\$.

Considérant les renseignements soumis aux commissaires;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier :

À l'égard du mandat SMCE247231081 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.